

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L 2121-10 à L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

*Le Conseil municipal de la commune de TASSIN LA DEMI-LUNE se réunira en séance publique à l'Hôtel de Ville
(Salle du Conseil municipal).*

Vendredi 5 juin 2026 A 14h00

ORDRE DU JOUR

Point unique : Election des suppléants des délégués de la commune pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026

Fait à Tassin la Demi-Lune, le 29 mai 2026

Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune
Vice-président de la Métropole de Lyon